

Vendeur Nom : <u>E.T. A GEMOLIÈRES Damien</u> Adresse : <u>119 Impasse de</u> <u>Thermy</u> <u>46170 PERAN</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire	FACTURE	Client Nom : <u>GAEC de DAULIAT</u> Adresse : <u>305 Chemin de</u> <u>Dauliac</u> <u>46140 LUZECH.</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire
N° <u>22</u> Date : <u>26/11/2025</u>		

☐ Vente / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export
(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI) (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
<u>Amarrage complet de Vignes</u>			<u>2Ha23,33</u>	<u>2000</u>	<u>4466,60</u>
<u>Amarrage seul de Vignes</u>			<u>0Ha44</u>	<u>460</u>	<u>202,4</u>

Païement : ☒ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le :----- (date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	<u>4669</u>
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	<u>4669</u>
T.V.A. / <u>20</u> %	<u>933,80</u>
Prix T.T.C.	<u>5602,80</u>
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	<u>5602,80</u>

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural